

BULLETIN ÉDITÉ
AVEC
LE SOUTIEN DE



CAMIF
Faites le choix du vrai



S O M M A I R E 8 5 • d é c e m b r e 2 0 0 6

Le comité de rédaction attend et reçoit vos informations, vos suggestions, vos articles à l'adresse de
**l'inspection académique,
cellule communication,
cité administrative,
boulevard Armand Duportal, bâtiment F
B.P. 40303
31003 Toulouse cedex 6
ia31-pub@ac-toulouse.fr**
et reste à votre écoute au **05 34 44 87 02**
du lundi au vendredi de 8:00 à 17:00



- **4 LE DOSSIER :
ÉDUCATION
À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**
- 5 INTRODUCTION
- 6 RAPPEL DES TEXTES
- 7 LE GROUPE DÉPARTEMENTAL
- 8 PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE
- 9 LA MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE
- 10 LES ACTIONS
- 23 DES SUPPORTS ET DES OUTILS



Notre partenaire
pour ce numéro

Directeur responsable :
Jean Rafenomanjato
Rédaction en chef :
Catherine Lasserre
Conception graphique :
Daniel Giltaix
Impression :
Graphic Pyrénées
Dépôt légal: avril 1992
ISSN : 1165-0583
Ce n° a été imprimé
à 2 500 exemplaires

L'AVENIR PASSE PAR L'ÉCOLE

ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. RAPPEL DES TEXTES	6
II. LE GROUPE DÉPARTEMENTAL SÉCURITÉ ROUTIÈRE	7
III. PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE POUR ÉLABORER UN PROJET « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »	8
IV. UNE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE À PARTIR DU LIVRE « 50 ACTIVITÉS POUR ÉDUIQUER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE »	9
V. LES ACTIONS :	10
Dans le cadre de la semaine nationale de la sécurité routière du 16 au 21 octobre 2006	
A. l'ADATEEP 31, jeu de piste « Toulouse par ses transports » du mardi 17 octobre 2006	10
B. Les ateliers proposés par le Conseil général 31 dans les collèges	12
C. Animation Prévention Maif auprès des écoles et des collèges	12
D. Le concours de dessins « Gastounet »	14
Dans la perspective de la transformation des comportements d'usagers de la route pour les élèves du cycle 3	14
A. les rallyes vélo sécurité routière cycle 3 à Ayguevives, Buzet sur Tarn, Forêt de Bouconne, Lafitte vigordane.	18
B. Le rallye piéton à Blagnac	18
Opération « maîtrise du vélo » pour les élèves de cycle 2	20
Au sein des collèges	20
A. Préparation à l'ASSR	20
B. Piste d'éducation routière « cyclomoteur/scooter »	20
C. la sécurité au travers d'un exercice de désincarcération	20
D. « Sortir vite » au collège de Lherm	21
E. Partenariat handisport : collège Jean Gay/association des paraplégiques de Verdaich	21
F. Opération vélo au collège de Castelginest	21
G. Appel à projets « Label-Vie »	22
Action conduite en partenariat avec le collège Lamartine de Toulouse et le Toulouse Trial club	22
VI. Des supports et des outils pour les enseignants	23

INTRODUCTION

Qui agit pour la sécurité routière ?

La mise en œuvre de la politique locale de sécurité routière est placée sous la responsabilité du préfet de chaque département. Celui-ci s'appuie sur un chef de projet sécurité routière et sur un coordinateur sécurité routière.

Les administrations de l'État et les collectivités territoriales (communes, groupements de communes, départements, régions), compte tenu de leurs compétences spécifiques, ont un rôle essentiel. Les organismes socio-professionnels (auto-écoles, entreprises, CRAM, établissements de santé...) et les associations sont aussi des acteurs importants dans la lutte contre l'insécurité routière.

Le rôle du coordinateur est d'être l'interlocuteur de l'ensemble de ces acteurs au niveau départemental afin de les aider dans le montage de leurs actions, dans leur recherche de financement et pour les conseiller tout simplement.

Depuis le 31 janvier 2006, cette tâche a été confiée à la direction départementale de l'Équipement.

Quels sont les axes d'action en Haute-Garonne ?

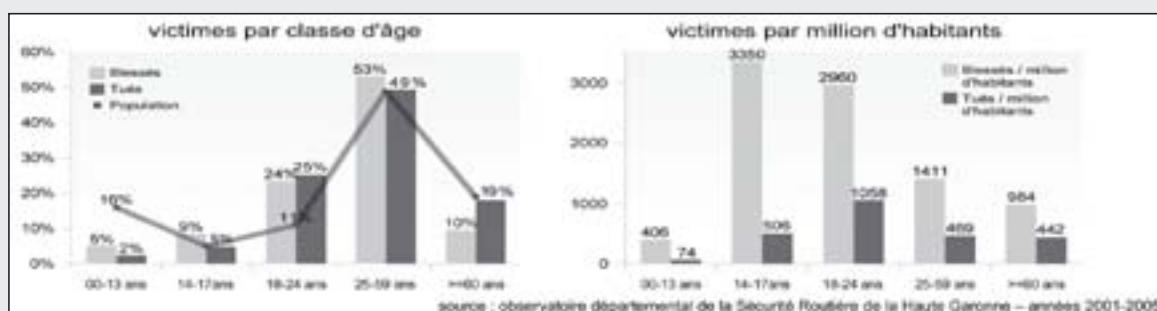
Comme dans tous les départements, la préfecture de la Haute Garonne a élaboré avec ses partenaires un document général d'orientation (DGO) en matière de sécurité routière couvrant la période 2004-2008.

Ce DGO oblige tous les acteurs à concentrer leurs efforts autour de quatre grands enjeux : les jeunes de moins de 25 ans, les deux roues motorisés, l'alcool et le risque en entreprise. L'inspection académique de la Haute Garonne, à travers son action pédagogique, est concernée très directement par les deux premiers enjeux. Le corps enseignant et les conseillers pédagogiques trouvent donc naturellement leur place dans le réseau de prévention de l'insécurité routière.

Quelques données sur les « moins de 25 ans »

Sur la période 2001-2005, on dénombre sur la Haute Garonne 9 229 accidents corporels de la circulation ayant entraîné le décès de 498 personnes et ayant blessé 11 928 autres personnes.

Parmi ces victimes, 160 tués et 4 409 blessés avaient moins de 25 ans.



Les deux classes d'âge les plus exposées au risque routier dans le département sont les classes 14-17 ans et 18-24 ans. Les personnes entre 14 et 24 ans ont deux fois plus de risques d'avoir un accident que le reste de la population.

On notera tout de même que les 14-17 ans, s'ils ont plus de risques d'être blessés, présentent moins de risques de se faire tuer dans un accident de la circulation.

Des données qui nous rappellent à l'ordre et qui nous montrent que l'éducation à la sécurité routière n'est pas une chose superflue. Pour être efficace, son apprentissage nécessite, tout au long du parcours scolaire des élèves, une approche éducative globale. Il s'agit pour l'enseignant d'aider à transformer les représentations, à modifier des attitudes dans et au dehors de l'enceinte scolaire, à faire vivre les valeurs de l'école et à responsabiliser les élèves.

Vous trouverez dans ce dossier quelques éléments pour vous aider à la mise en œuvre de cette démarche avec notamment le rôle et les coordonnées des personnes ressources « sécurité routière » et les actions qu'elles proposent.

I. RAPPEL DES TEXTES

Cette première éducation à la route est menée tout au long de la scolarité; elle est initiée en cycle 1 par la maîtrise des comportements du piéton et du passager, jusqu'à aboutir au collège, aux attestations scolaires sécurité routière 1^{er} et 2^e niveau. Au demeurant, ces diplômes sont obligatoires pour la conduite ultérieure d'un cyclomoteur et l'inscription à l'épreuve théorique du permis de conduire.

Les connaissances, ainsi que les comportements réfléchis et responsables seront acquis au travers de contenus disciplinaires et transversaux. Les objectifs

de formation et contenus d'enseignements, sont déclinés :

- par cycle et par champ disciplinaire dans le BO n° 40 du 31 octobre 2002
- dans le cadre de la circulaire n° 2006-085 publiée dans le BO n° 32 du 14 septembre 2006 en ce qui concerne l'éducation à la responsabilité.

Dans une perspective de continuité éducative, une attestation de première éducation à la route (APER) sera transmise, par le directeur d'école, avec le dossier d'entrée en 6^e. Cette grille d'évaluation concerne les savoirs et savoir-faire à acquérir.

Le cadre scolaire est ponctué de « diplômes » sanctionnant une formation à un comportement citoyen adapté aux différents modes de transport utilisés quotidiennement (marche à pied, transport en commun, vélo, scooter...).

- L'APER (attestation de première éducation à la route) valide les acquis du primaire.
- L'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière) concrétise une « formation théorique générale d'usager de la route ».

o En 5^e: l'ASSR 1 est exigée pour s'inscrire à la formation au BSR (brevet de sécurité routière) qui est la partie pratique du « permis deux-roues ». Il se passe en auto-école, il est indispensable pour conduire un deux-roues.

o En 3^e: L'ASSR 2, pour les jeunes nés après le 1^{er} janvier 1988, elle est obligatoire pour passer le permis de conduire. Elle est exigée par l'auto-école lors de l'inscription.

Pour l'encadrement des sorties scolaires axées sur le vélo, les parents accompagnateurs doivent obligatoirement passer et obtenir l'autorisation d'aide à l'enseignement pour les intervenants bénévoles.

L'autorisation est accordée après validation de deux modules qui durent chacun 1h30.

Module 1 : partie théorique qui aborde le cadre de l'intervention des bénévoles.

Il permet de prendre connaissance des structures de l'Éducation nationale (DSDEN, la circonscription et son équipe), du cadre réglementaire et pédagogique (loi d'orientation de 1989, loi sur le sport, participation des intervenants extérieurs, les sorties scolaires, les programmes de 2002, l'enseignement de la sécurité routière).

Module 2 : partie pratique lors de laquelle sont appréhendées la maintenance de base (réglages simples, remettre une chaîne, réparer une crevaillon...) et la maîtrise du vélo (exercices de maniabilité du vélo, d'encadrement d'un groupe de cycliste, de code de la route...)

Les parents bénévoles conservent le bénéfice de l'attestation de présence à ces journées pendant trois ans.

Chaque année le directeur de l'école établit une demande de :

- renouvellement pour les intervenants bénévoles autorisés,
- d'autorisation pour les nouveaux volontaires.

II. LE GROUPE DÉPARTEMENTAL "SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

Il existe un groupe départemental sécurité routière pour le 1^{er} degré et des correspondants pour le 2nd degré dont le rôle est de faciliter la mise en œuvre des orientations précitées.

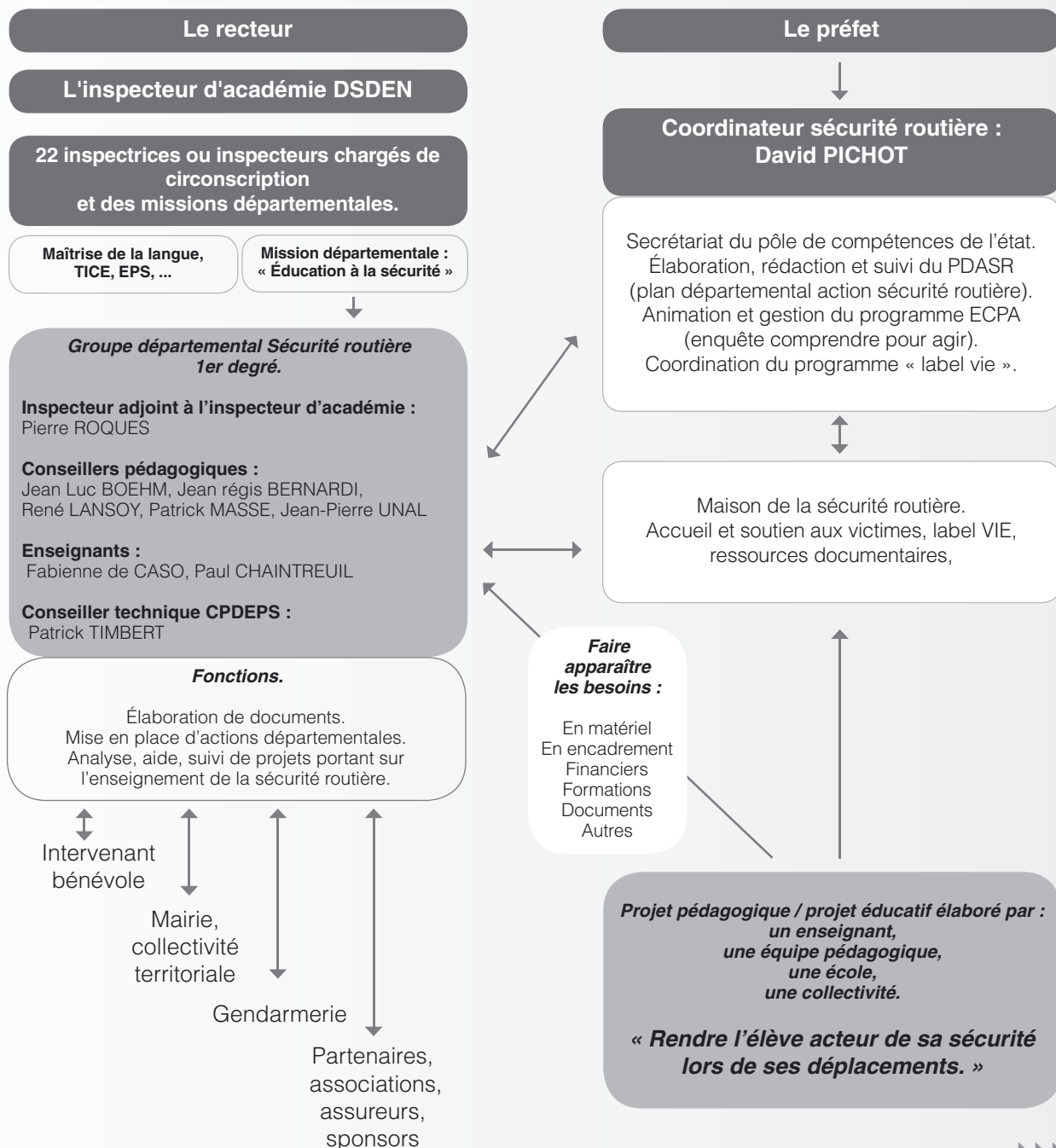
• Pour le second degré :

Madame Hélène Prévost: proviseur vie scolaire – correspondante académique tél : 05 61 1771 52

Monsieur Demersseman : principal du collège Jean Gay à Verfeil tél : 05 61 37 88 00

Monsieur Carreter : principal du collège Lamartine tél : 05 34 51 48 00

• Pour le premier degré :



III. PROPOSITION MÉTHODOLOGIQUE POUR ÉLABORER UN PROJET "SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

GRUPE DÉPARTEMENTAL « ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ » :
5 ÉTAPES POUR ÉLABORER UN PROJET : « APPRENDRE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE »

*Situation insatisfaisante en ce qui concerne
les déplacements des élèves*

*Les programmes
de l'école primaire*

ÉTAPE 1
Faire émerger la situation

- Repérée par des parents d'élèves : « conseil d'école ».
- Ressentie et / ou analysée par les élèves. « Conseil d'élèves »
- Analysée par l'enseignant ou l'équipe (conseil des maîtres, conseil de cycle).

ÉTAPE 2
Poser le problème
en terme d'enjeux.

- Liés à la sécurité des élèves (sécurité passive).
- Aux apprentissages « des conduites sécuritaires » (sécurité active).

ÉTAPE 3
Formaliser, définir et
analyser l'ensemble du problème

- Délimiter les champs disciplinaires.
- Les compétences que les élèves doivent construire.
- Le thème d'étude et les connaissances à acquérir .

ÉTAPE 4
Faire des propositions

- Projet d'action nécessitant un encadrement renforcé, une logistique importante :
rallye vélo, itinérance à vélo, correspondance etc.
- Projet d'action ne nécessitant pas un encadrement renforcé :
à pied autour de l'école.
En vélo dans la cour **le casque est fortement recommandé.**

ÉTAPE 5
Réalisation et bilan

- Associer les partenaires à l'action organisée.



**Aider à
l'élaboration**

**Suivre
les actions**

**Former
les acteurs**

**Manifestation
"finale"**

Conseil et recommandation :

à toutes les phases du projet envoyer l'information pour vérifier la conformité avec les textes réglementaires.

IV. UNE MISE EN ŒUVRE PÉDAGOGIQUE À PARTIR DU LIVRE "50 ACTIVITÉS POUR ÉDUIQUER À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

TRACE TON CHEMIN

ACTIVITÉ 17
cycles 2 et 3

Les élèves donnent deux versions imaginaires de leur quartier ou village à partir d'un plan, avant de découvrir le territoire

<p>APER</p> <p>Domaines</p> <p>Savoirs et connaissances</p>	<p>Je sais organiser mon trajet ; je sais utiliser un plan, une carte ;</p> <p>Arts visuels ; EPS, géographie, mathématiques, code de la route ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • imaginer à partir d'un plan un cheminement et les rencontres ; • représenter ces hypothèses sur ce support ; • aller à la découverte de ce territoire, rapprocher l'imaginaire et la réalité.
<p>Dispositif</p> <p>Déroulement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le quartier ou le village. • 3 photocopies du plan du quartier ou du village, 1 sur feuille blanche A4 et une sur rhodoïd transparent A4 ; atelier couleur avec feutres, gouache, crayons de couleur, pastels secs et gras et atelier dessin avec marqueurs noirs fins pour tracer sur du rhodoïd ; ciseaux et ruban adhésif. • Groupe classe divisée en 2, répartis sur les 2 ateliers couleur, dessin ; 2 versions par élève, une en couleur, l'autre dessinée. • 2 séquences de 20 minutes pour imaginer en classe ; un repérage de 30 minutes in situ pour vérifier les hypothèses. <ol style="list-style-type: none"> 1. répartir les élèves sur les 2 ateliers : <ul style="list-style-type: none"> • mettre en couleur la photocopie sur papier ; • dessiner, illustrer la photocopie sur rhodoïd ; • après un temps de séchage suffisant, inverser les groupes. 2. réaliser un montage en superposant le rhodoïd illustré sur le plan colorié, fixer les 2 feuilles à l'aide de ruban adhésif sur un des côtés ; 3. aller à la découverte du territoire et rapprocher la réalité de l'imaginaire dessiné. 4. repérer sur le plan original, des indices symboles, mots, couleurs... qui apportent des indications : lecture topographique.
<p>Rôle et place de l'enseignant</p>	<p>Choisit le plan d'un territoire proche de l'école sur lequel la classe sera amenée à évoluer (piscine, bibliothèque, stade, théâtre, cinéma...)</p> <p>Organise les 2 ateliers en précisant que chaque élève passera à tour de rôle.</p> <p>Gère les échanges, sans porter de jugement juste/faux.</p> <p>Enseigne les notions de base pour lire une carte (méthodologie et codage).</p>
<p>Trucs et astuces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas répondre au questionnement éventuel des élèves sur l'identification du support distribué au début. • Les élèves peuvent utiliser plusieurs techniques de mise en couleur (pastels et feutres par exemple).
<p>Prolongements</p>	<p>Inverser la proposition, partir du plan pour flécher le parcours, trouver plusieurs cheminements, analyser les avantages, les inconvénients (longueur, durée, sécurité des piétons) ;</p>
<p>Évaluation</p>	<p>Organiser un déplacement : trouver le bon support, repérer les possibles, choisir un trajet, évaluer le kilométrage, la durée... ; validation sur site Internet...</p>
<p>Références</p>	<p>Livre : Sète de Pierre François et Yves Rouquette Ed Loubatières.</p>

V. LES ACTIONS

Le groupe départemental sécurité routière 1^{er} degré et les correspondants du 2nd degré engagent diverses actions avec des partenaires institutionnels et associatifs.

Voici les principales actions programmées pour 2006-2007 :

La semaine nationale de la sécurité routière du 16 au 21 octobre 2006 dont le thème était, cette année, « le partage de la rue en toute sécurité » a été l'occasion pour une classe, un cycle ou une école, au-delà des débats coutumiers sur le thème de la construction de la règle, d'associer divers partenaires.

Exemples d'actions menées dans le cadre de cette semaine :

A. L'ADATEEP 31, JEU DE PISTE « TOULOUSE PAR SES TRANSPORTS » DU MARDI 17 OCTOBRE 2006.

Cette date du 17 octobre correspondait à la 4^e journée internationale de la sécurité du transport des jeunes, et à la 20^e campagne nationale d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes (du 16 au 23 octobre).

L'ADATEEP 31 a proposé aux élèves des écoles et collèges publics du département un jeu de piste : « Toulouse par ses transports » dont les objectifs essentiels étaient :

- d'organiser la réflexion des enfants et adoles-

cents pour les sensibiliser :

- aux comportements citoyens et aux règles de sécurité lors des déplacements en ville,
 - à l'utilité des transports collectifs et à la protection de l'environnement.
- de mieux appréhender l'environnement sécuritaire et la conduite préventive jusqu'aux secours d'urgence, pour approfondir leur réflexion,
 - de mettre les élèves en situation après qu'ils aient appris à se repérer sur un plan et un tableau d'horaires,
 - d'utiliser, en toute sécurité et citoyenneté, les transports (bus et métro) ou les déplacements à pied en milieu urbain.

Ce jeu de piste a rassemblé 75 classes, soit plus de 2000 élèves et accompagnateurs.

Durant toute la journée, bus, métro et marche à pied leur ont permis de se déplacer à travers la ville.

Chaque classe était affectée à l'un des 12 circuits proposés. À chaque étape de son parcours, la classe devait être photographiée devant un objectif désigné avant de repartir vers l'étape suivante.

Tous les itinéraires passaient par la place du Capitole où étaient installés les stands tenus par les divers organismes, partenaires spécialisés dans les questions de sécurité :

- Gendarmerie nationale (BPDJ) : conduite sous l'emprise de la drogue et « permis piéton »,
- Police nationale : alerte et comportement en cas d'accident,
- SAMU : mission des secours d'urgence (avec ambulance sur place),

- Mutuelles : MAIF et MAE : expositions (code de la route et règles de prudence et de sécurité à vélo),

- ADATEEP 31 : exposition « dans l'angle mort, t'es mort »,

- Conseil général (transports et environnement) : exercice « sortir vite » d'un car ; charte du vélo,

- Tisséo : comportement citoyen dans les transports urbains.

Chaque classe disposait d'une heure pour s'informer et participer aux différents ateliers.

Pour l'ADATEEP 31, ce jeu de piste doit être le début d'une activité plus approfondie, à poursuivre en



classe dans le cadre d'un projet pédagogique sur la sécurité.

Les photos rapportées par les élèves seront utilisées au cours de l'année scolaire dans le cadre d'une exposition.

« On a voyagé dans Toulouse et on nous a expliqué ce que faisait la pollution. » Jayson

« J'ai aimé quand on faisait l'évacuation du car. » Benjamin



« Je n'avais jamais pris le bus de ville... » Charlotte

« On a fait presque tout le tour de Toulouse en bus et en métro » Florian

« Un grand merci pour cette journée qui a été très riche pour les élèves. Bravo à votre courage. » Une enseignante de l'école A. France de Toulouse

« Bravo pour votre organisation, les enfants étaient très contents de leur journée. » Une enseignante du collège Vauquelin de Toulouse



« Pour les ateliers au Capitole, il faut prévoir moins de monde ou plus de stands et des micros pour les intervenants. Ceci étant, nous avons pris beaucoup de plaisir et les élèves aussi. » Une enseignante du collège Michelet de Toulouse.

« J'en profite pour vous remercier de cette journée fatigante mais très bien organisée, qui a été une bonne opportunité pour une école rurale comme la nôtre. » Une enseignante de l'école de Gargas.

QUELQUES RÉACTIONS DES PARTICIPANTS :

Des élèves de CM2 de l'école Jacques Prévert à Plaisance du Touch :

« Le bus, chouette!!! » Steven

« J'ai aimé parce qu'on a pris le métro et le bus. » Laura



Qu'est-ce que l'ADATEEP 31 ?

L'association départementale pour l'amélioration des transports éducatifs de l'enseignement public de Haute-Garonne (ADATEEP 31) a été constituée en avril 2005.

Ses principaux objectifs sont la prévention, la formation et l'éducation à la sécurité des élèves dans les transports scolaires départementaux.

L'ADATEEP 31 est membre de l'ANATEEP (association nationale pour l'amélioration des transports éducatifs de l'enseignement public), implantée au plan national dès 1963 et dont les principaux objectifs sont la qualité et la sécurité des transports scolaires et éducatifs, leur gratuité pour les familles (déjà acquise depuis longtemps en Haute-Garonne).

L'ANATEEP et l'ADATEEP 31, associations laïques, ont l'agrément de l'Éducation nationale et de monsieur l'inspecteur d'académie de la Haute-Garonne pour mener leurs activités et ateliers dans les établissements scolaires.

L'ADATEEP 31 agit pour l'amélioration de la sécurité, de la qualité et la gratuité de tous les transports de jeunes dans le cadre plus large de la prévention des accidents et de l'éducation à la citoyenneté avec : l'association départementale Prévention MAIF et la MAE, l'ADDOSEN, les services académiques de santé scolaire, l'OCCE, l'association des DDEN, la FCPE, l'UNSA-éducation...

Nous développons des relations étroites avec nos partenaires naturels : le service des transports scolaires et le service éducation du Conseil général 31 et les représentants des organismes de transports départementaux. L'ensemble des services de la Police et de la Gendarmerie nationale, des services départementaux d'incendie et de secours, le SAMU et les associations de prévention assurent l'essentiel de la logistique de nos actions, ainsi que les communes où nous intervenons.

B. DES ATELIERS PROPOSÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL 31 DANS LES COLLÈGES

Charte du collégien à vélo (animé par les agents du service environnement) :

- avantages environnementaux de la pratique du vélo,
- clés pour une pratique sécurisée.

Opération « Sortir vite » (animé par les agents de la direction des transports) :

- sensibilisation aux comportements à adopter dans les autocars, à l'entrée et à la sortie ainsi qu'aux abords des arrêts.

(Voir texte de Mme Damerval page 21).

Atelier « Citoyenneté » (animé par les agents de développement de prévention) :

- présentation du reportage sur les prises de risque des collégiens aux abords de l'établissement réalisé en 2005-2006,
- débat sur la prise de risque des jeunes et ébauche de réponses,
- atelier d'expression pour permettre aux élèves de réagir sur les thèmes évoqués.

Apprentissage de la sécurité à vélo (animé par les agents de la direction des routes et la prévention routière) :

- maîtrise du vélo,
- rappel du code de la route et information sur les comportements civiques.

Par ailleurs, ces journées d'animation ont été l'occasion de procéder à la remise des codes junior aux élèves participant.

C. ANIMATION PRÉVENTION MAIF AUPRÈS DES ÉCOLES ET DES COLLÈGES.

Octobre..., semaine de la sécurité routière..., un marronnier? Oui, certes, mais pourquoi pas l'opportunité, à travers le thème, d'explorer des activités sans connotation scolaire marquée, bien que permettant à l'enseignant, s'il souhaite les poursuivre, les renforcer, les développer d'approcher certains objectifs de la mission éducative dont il est en charge?

C'est ce qu'en toute humilité, un partenariat réunissant le groupe départemental d'éducation à la sécurité de l'inspection académique représenté par les CPD et CPC en EPS, la Prévention routière assistée de la CRS 27 et l'association Prévention MAIF, a proposé à 12 classes de cycle 3 et 8 classes de 4^e de collège, grâce à l'hospita-

lité et au concours du magasin CAMIF de Labarthe sur Lèze, du 16 au 20 octobre dernier.

Maîtriser sa machine, s'adapter à l'environnement, réagir selon ses sensations, adapter son geste, contenir son émotivité, tout en respectant panneaux, code de la route, feux tricolores, c'est ce à quoi on s'exerçait sur le parcours vélo de la piste maniabilité et pour les collégiens, sur la piste moto.

Entretien sa bicyclette pour sa sécurité et celle des autres, être responsable de son matériel de façon autonome, des notions de physique mécanique, du vocabulaire technique, voilà ce que l'on abordait à l'atelier vélo qui bénéficiait le dernier jour des conseils professionnels d'un bénévole de l'association NGC.

Prendre conscience des dangers de la rue, connaître les risques propres à l'enfant piéton, être capable de prendre des initiatives prudentes et réfléchies dans un environnement hostile, se responsabiliser par rapport à de moins expérimentés, c'est la réflexion que l'on menait avec « Prudou » en s'appuyant sur une série d'affiches.

Un 4^e atelier, à partir d'une vidéo dont le titre « Zéro de conduite » prêtait déjà à débat, lançait une réflexion sur la nécessité de la règle, les conséquences de sa transgression et ce à tous les âges de la vie sociale, en menant un parallèle entre ce qui se passe dans une cour de récréation et ce que l'on voit sur la route.

Selon la disponibilité des animateurs, un dernier atelier proposait aux enfants de s'approprier, d'organiser et de valider les règles d'utilisation d'un espace piéton en fonction de contraintes de sécurité.

Les collégiens, utilisant un appareil et un logiciel, le « Simalc » pouvaient mesurer la quantité d'alcool absorbée par l'organisme, le temps nécessaire à son élimina-

tion en fonction des variations d'un certain nombre de paramètres liés à sa consommation. Enfin, grâce à des ordinateurs prêtés aimablement par la CAMIF, ces collégiens rafraîchissaient leur mémoire quant à leurs connaissances indispensables à l'obtention de l'ASSR.

À l'issue de la visite, chaque classe se voyait offrir une documentation (brochures, affiches, dépliants, vidéos, logiciels...) afin d'enrichir la BCD ou le CDI et de donner un aperçu des outils que Prévention MAIF met à la disposition des enseignants qui envisagent de mener un projet autour de la sécurité routière ou domestique.

En conclusion, cette énième édition aura été mar-



quée, par les partenaires, par le désir d'apporter à l'école un concours réfléchi et nous l'espérons utile dans un domaine où se construit aussi une citoyenneté choisie. Ajoutons à cela, que la gentillesse et la bonne humeur de tous les participants récompensèrent grandement le travail des animateurs.

*Jean-Claude Giraud
Prévention MAIF*

Prévention MAIF : Un bain de jeunesse.

C'est ce dont a bénéficié notre association Prévention MAIF en menant certaines de ses activités auprès des jeunes élèves de l'Éducation nationale durant l'année scolaire 2005-2006.

Des écoles maternelles ont emprunté la remorque domestique où sont présentés les dangers dans la maison et qui est accompagnée d'activités pédagogiques sur le thème de la prévention des accidents domestiques dans un environnement quotidien : perception des risques et mesures de prévention.

Une exposition sur le même thème a également circulé dans les groupes scolaires qui en ont fait la demande lorsque leur projet pédagogique portait sur ce thème.

Pour clôturer l'année scolaire, sept rallyes organisés dans des sites très agréables (dont celui d'Encausse suivi de délicieux goû-

ters préparés par l'équipe) ont utilisé la piste cycliste de maniabilité permettant aux enfants de tester leurs connaissances dans le domaine de la prévention routière.

Il faut souligner le travail très efficace des enseignants en amont et l'organisation sans faille de chacun des rallyes.

Comme chaque année, la semaine de la sécurité routière s'est déroulée du 16 au 22 octobre, dans les locaux de la Camif, et a accueilli dans divers ateliers onze classes du cycle 3 des proches environs.

Prévention MAIF n'a qu'un souhait : celui de contribuer à réduire, accompagnée par d'autres mesures et d'autres structures, le nombre d'accidents frappant notre jeune public.

Bonne année scolaire.

Astrid Rimour, Prévention MAIF



C. UN CONCOURS DE DESSINS « GASTOUNET » A ÉTÉ LANCÉ AU 1ER TRIMESTRE POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS AVEC L'AIDE DU LYON'SCLUB DE HAUTE-GARONNE ET DE LA MAISON DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUTOUR DES THÈMES SUIVANTS :

- o Vitesse
- o Ceinture de sécurité
- o Circulation en ville

Les dessins pourront être utilisés à fins de réalisation d'affichettes, de documents...



DANS LA PERSPECTIVE DE LA TRANSFORMATION DES COMPORTEMENTS D'USAGERS DE LA ROUTE, POUR LES ÉLÈVES DU CYCLE 3, EN MAI JUIN 2007 EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS, DIVERSES ACTIONS SONT PROPOSÉES :

Les rallyes vélo sécurité routière cycle 3 à Ayguévives, Buzet sur Tarn, Forêt de Bouconne, Lafitte vigordane. Les classes faisant acte de candidature s'engagent à mener avec les élèves et les parents un travail préparatoire au rallye. Un cahier des charges



est disponible, contactez les conseillers pédagogiques des circonscriptions afin que les documents d'accompagnement soient mis à votre disposition pour la réalisation des projets. Le groupe sécurité routière, en liaison avec les circonscriptions de l'Éducation Nationale, assure le suivi des actions.

Chaque année, les inscriptions sont à effectuer auprès de la DEVE 1 avant la mi-novembre.

Les rallyes vélo : un partenariat qui roule...

Mardi 30 mai et vendredi 2 juin 2006, ont eu lieu les rallyes vélos organisés à Bouconne par le groupe sécurité routière du premier degré.

Treize classes de la circonscription de Fonsorbes HG15 ont pu y participer.

Pour les trois cents élèves concernés, il s'agissait là de l'aboutissement de plusieurs semaines de travail en classe.

Les apprentissages tels que la maîtrise de son engin (EPS), l'orientation (EPS), les règles de sécurité routière (éducation civique) ont trouvé, dans ces journées, matière à réinvestissement.

Avec la participation de quatre-vingts bénévoles agréés, de la Prévention MAIF, de quatre conseillers pédagogiques de circonscription, du conseiller pédagogique départemental chargé de coordonner le GSR, de personnel enseignant libéré pour l'occasion, ces journées furent des temps riches d'échange où chacun put apprécier les effets d'un partenariat réussi.

Au cours de ces journées, chaque groupe d'enfants (environ 12 élèves) passe sur 6 ateliers durant 20 à 30 mn pour chacun d'entre eux.

Ateliers proposés lors de ces rallyes vélo :

- circuits balisés sur chemin : s'essayer sur quelques difficultés techniques,
- circuits sur route : valider les apprentissages, les comportements sûrs,
- parcours maniabilité trialisant : maîtriser son vélo dans des conditions particulières (butte, herbe, dévers...),
- parcours sécurité routière maniabilité : maîtriser son vélo et se confronter au code de la route,
- parcours contrat : s'engager individuellement sur un plateau de circulation pour construire des règles de comportement,
- orientation : « je cache/tu trouves » et « missions photos »,
- atelier dessin : « mon vélo » ou « le vélo de mes rêves »,
- atelier écriture : « continuer l'histoire ».

Le 30 juin

Quel ate
quoi ?
Moi, ce
butte. I
d'élan o
dur ma

Qu'as
de ce
À l'é
lente
maî
app
con

Témoignages

DU CÔTÉ DES ÉLÈVES...

J. a participé au rallye vélo à Bouconne.

... as-tu préféré? Pourquoi?

... que j'ai préféré, c'est la liberté de faire ce que l'on veut et de changer de vitesse. C'était agréable après j'ai réussi.

... as-tu appris? Que retiendras-tu de cette journée?

... à l'école, on a fait des courses de vélo et des acrobaties pour mieux maîtriser son vélo et en classe, on a travaillé les panneaux. Là, à Bouconne, on a vu qu'on avait bien

préparé parce qu'on a tous su tout faire et puis on a vraiment passé une bonne journée.

Tu fais souvent du vélo au village? Oui, avec les copains dans le lotissement et aussi pour aller aux courses. J'aimerais aller à l'école tous les jours.

En quelques mots pourrais-tu expliquer comment on doit rouler en groupe à vélo sur route? Il faut se suivre l'un derrière l'autre. Bien signaler les changements de direction et rouler régulièrement. Il faut être bien visible et toujours attentif.



Commentaires de Corentin et de Cédric de l'école des 3 chênes à La Salvetat St Gilles :

Nous avons aimé cette journée car on a fait plein d'activités différentes. Nous avons préféré l'atelier sur les panneaux car nous avons appris de nouveaux panneaux et c'était amusant de circuler tous ensemble. Sur la route, quand on est en groupe, il faut laisser suffisamment de place entre chaque vélo et rouler les uns derrière les autres.

DU CÔTÉ DES ENSEIGNANTS...

Les enseignantes de cycle 3 de l'école des Trois chênes à La Salvetat St Gilles :

Nous sommes 4 collègues (dont 2 mi-temps) à avoir participé au rallye vélo ce qui représente près de 90 élèves. La diversité des ateliers était très intéressante et les élèves ont apprécié de vivre ce moment collectif et la rencontre avec d'autres classes d'autres écoles. Nous avons bénéficié de l'aide des conseillers pédagogiques pour nous donner des idées de séances à l'école et pour l'organisation de la journée, des parents et de la mairie pour l'acheminement des vélos. On pratique l'activité vélo depuis 3 ans. C'est un bon moyen de travailler le « vivre ensemble », les enfants doivent impérativement respecter certaines règles et être attentifs aux autres. Au niveau sportif, on travaille plusieurs compétences, l'équilibre, la latéralisation, la prise de risque... et on constate des améliorations certaines. Le plus difficile, c'est d'avoir assez de matériel pour que les séances soient le plus profitable possible pour tous les élèves, mais les parents sont assez coopératifs et on arrive à faire tourner le matériel. On organise en général 10 à 12 séances sur le plateau sportif. On reprend l'activité cette année, mais on ne sait pas encore sous quelle forme.



Luc Barrière enseignant à Cantelauze à Fonsorbes :

Depuis combien d'années travailles-tu le vélo avec tes élèves ?
Ici, c'est toute l'école qui est concernée. Nous entrons dans la quatrième année.

Qu'est-ce qui vous attire dans cette activité ?

Nous nous sommes lancés dans les activités vélo (mais aussi escalade) pour travailler en EPS la compétence 2 (adapter ses déplacements au milieu). Les élèves pratiquent ainsi une activité socialement reconnue mais dans des conditions particulières de sécurité et d'apprentissage.

Le vélo est aussi un « outil » exploitable dans les différents domaines disciplinaires : technologie (engrenages, transmission), mathématiques (développement des vitesses possibilité de travailler les tableaux de proportionnalité), histoire (origine du vélo et évolution), géographie (les régions françaises en lien avec le tour de France)

On dit souvent que c'est une activité lourde à organiser. Qu'en penses-tu ? Comment avez-vous dépassé cet obstacle ?

Le départ de l'activité n'est pas facile. Les contraintes sont nombreuses :

- matérielles : amener les vélos à l'école, avoir de quoi réparer...

Vérifier les vélos réserve certaines surprises !

- organisationnelles et réglementaires : encadrement, partenariat avec les parents (qui devront s'investir et passer l'agrément vélo)
- investissement des enseignants : il est bon d'avoir quelqu'un dans l'équipe qui pratique et qui s'y connaisse un peu, il faut du temps pour préparer les sorties
- météorologiques !

Mais il faut oser.

Combien de séances ?

C'est un cycle complet pour nous, c'est-à-dire au minimum 7 séances, les élèves travaillant par ateliers à chaque fois.

Si des collègues sont intéressés, nous tenons le projet et les séances à leur disposition.

Comment avez-vous géré le partenariat avec les familles ?

Nous avons joué la transparence de l'enseignement et la complicité nécessaire s'est construite.

Il faut oser, se lancer ! Je crois que de plus en plus d'écoles s'y mettent. Si certains hésitent encore, ils peuvent faire appel, rien n'est secret. Les conseillers pédagogiques sont à notre disposition et peuvent eux aussi nous aider ou nous mettre en relation.

Le ressenti d'une jeune enseignante : Lucie Pédériva était PETI SR à l'école de Cantelauze, l'an passé quand elle a participé au RV

Depuis combien de temps étais-tu dans la classe quand vous avez démarré l'activité vélo ?

L'activité vélo a débuté en période 5, j'étais dans l'école depuis le début de la période 4. J'ai donc pu participer pleinement à son élaboration et à sa mise en œuvre grâce à un travail en équipe avec mes collègues du cycle 3. Nous avons mené des ateliers à l'école (manipulation, vérification et entretien des vélos, sécurité), des petites sorties aux alentours de l'école et en fin de cycle, deux sorties dont celle-ci à la forêt de Bouconne.

Comment as-tu vécu cette journée ?

Je découvrais cette activité de plein air, riche, éducative et favorisant l'autonomie en plus des objectifs EPS. C'était aussi ma première organisation de sortie pour une classe. Cette sortie a été très bien préparée et les enfants étaient prêts. L'activité vélo est inscrite dans la culture de cette école. Nous étions d'ailleurs la seule école à nous rendre à Bouconne à vélo. Ce pari a été totalement réussi et bien vécu par tous les participants (enfants et adultes). Cette réussite repose sur une organisation serrée : intervenants, timing, road book précis, sécurité. Cela implique un gros investissement mais vaut vraiment le coup d'être vécu. La journée s'est déroulée sans aucun problème.

Qu'en ont dit les élèves ?

Les enfants ont eux aussi très bien vécu la journée et les retours en classe ont été très positifs. Cette sortie a donné du sens aux activités menées au préalable à l'école et a été l'aboutissement d'un travail sérieux dans lequel les enfants s'étaient inscrits pleinement.

As-tu eu des retours de la part des parents ?

Les parents accompagnateurs se sont investis dans la mise en œuvre de cette activité aussi bien dans l'école que pour les sorties et les retours ont là encore été très positifs. Le vélo est un moyen privilégié pour créer du lien entre l'école et les familles.

Joël Lagrasse directeur de l'école de La Béouze à Fonsorbes

Combien de collègues de ton école ont participé aux rallyes vélo ?

Dans mon école, ce sont les 4 classes de CE2 (92 élèves au total) qui ont participé.

Quel intérêt vois-tu à cette participation ?

Pour les collègues, le rallye a été vécu comme un projet « clés en main » venant à l'issue d'une préparation de 12 séances (ateliers à l'école).
L'organisation, très

bonne, la rencontre avec d'autres écoles, la variété des ateliers, l'environnement (forêt) ont été appréciés.

Les élèves ont pu confronter leurs apprentissages à la réalité : circuler à vélo sur de longs parcours en respectant des règles et favorisant les conditions optimales de sécurité.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

On n'est jamais à l'abri des soucis d'ordre technique (crevaissons, pannes...)
Le timing parfois trop serré entre deux

Sans leur participation, l'activité n'aurait pu être menée et nous nous sommes retrouvés pour un « pot » en fin de projet.

Quels ont été les moments forts de cette journée ?

Cette journée a été ponctuée de moments forts. Pour n'en retenir qu'un, je choisirais le retour car les enfants se sont dépassés après avoir géré leurs efforts tout au long de la journée. L'arrivée à l'école fut triomphale : les yeux et les sourires en disaient long malgré la fatigue.

Quels ateliers les élèves ont-ils préférés ?

Les ateliers préférés des enfants sur place : celui sur la sécurité et la signalisation routière car ils étaient en position de résoudre des problèmes ; les parcours en forêt aussi.

Cela t'a-t-il donné envie de mener cette activité dans tes classes à l'avenir ?

Oui, je réutiliserai cette expérience au profit de mes classes à venir.

DU CÔTÉ DES PARENTS...

Monsieur Boudet, parent à l'école de La Béouzo

Que vous a apporté la session d'agrément ?

J'y ai découvert des réglementations que j'ignorais et surtout des aspects pédagogiques inconnus pour moi.

Qu'avez-vous pensé du projet de l'enseignant de votre enfant lors de son annonce ?

Le projet de l'enseignant m'a semblé très positif. Beaucoup d'enfants ont découvert ce qu'était un vélo (aspects mécaniques) même s'ils en avaient un.

Avec le recul que pensez-vous de l'organisation de cette journée ?

L'organisation était bonne puisque le déroulement de la journée m'a paru simple. Le rallye-jeu, c'était intéressant : en plus, on ne s'est pas perdu.

Votre regard sur le travail de l'école est-il modifié après cette expérience ?

J'ai découvert qu'on pouvait apprendre à partir de situations ludiques, en dehors du travail scolaire classique. C'est très positif.

**Monsieur Bley,
parent d'élève à Fontenilles**

Que vous a apporté la session d'agrément ?

Étant possesseur du BAFA et ayant déjà encadré des sorties vélo, la session d'agrément ne m'a pas apporté grand-chose à part passer une matinée agréable. Par contre, l'agrément pourra me servir pour de futures sorties écoles pour mon deuxième fils ou pour dépanner l'école au besoin.

Qu'avez-vous pensé du projet de l'enseignante de votre enfant lors de son annonce ?

Le projet m'a paru parfait : ce genre de sortie permet de se retrouver entre élèves, enseignants et parents dans un cadre différent de celui de tous les jours (avec en plus, moins de devoirs). Cela peut permettre aux enseignants de découvrir d'autres visages... Pour cette découverte, le projet plus précoce dans l'année serait souhaitable mais j'en imagine les difficultés !

Avec le recul que pensez-vous de l'organisation de cette journée ?

L'organisation de ce projet ne requiert aucune critique. Nous avons pu nous rendre compte de l'engagement total des enseignants ainsi que du conseiller pédagogique par leurs présences et leurs implications avant et pendant.

Votre regard sur le travail de l'école est-il modifié après cette expérience ?

Marié à une enseignante, je suis informé au quotidien des complexités du monde scolaire. Mon regard est donc resté le même, à savoir assez admiratif de la volonté de certains enseignants et du travail réalisé.

**Parents d'élève à l'école des Trois chênes
à La Salvétat St-Gilles :**

Madame Barber :

La session d'agrément m'a appris tout ce qu'il fallait vérifier sur le vélo. C'est un projet très pédagogique et ludique et c'était bien organisé et convivial

Madame Féolar :

Beaucoup d'enfants circulent à vélo et c'est important de leur apprendre les règles de sécurité et les panneaux. C'était très bien, sans trop de temps d'attente.



des nouveautés...

Les rencontres VTT/orientation pour le cycle 3 dans le sud du département (Aspet) et à Nailloux ou Bouconne en juin 2007.

Le principe de la rencontre est le suivant :

Il s'agit de marquer le plus de points possibles en un temps donné. Les groupes choisissent les balises en fonction du nombre de points qu'elles rapportent.

La difficulté (distance et dénivelé), la complexité (carte, azimut, enchaînement de balises) sont les variables qui permettent d'attribuer les points :

- Les élèves devront s'orienter à l'aide des documents fournis (cartes, planche photos, boussole). Le temps pour réaliser le circuit est suffisant pour laisser les élèves se concerter, faire des choix.

Sur le lieu de regroupement seront proposés :

- des épreuves de maniement de la bicyclette ;
- des ateliers mécaniques.

Encadrement/sécurité :

- Chaque classe doit prévoir quatre personnes « agréées » pour les circuits en vélo.
- Une antenne sécurité (premiers secours) avec véhicule est prévue.
- Un PC central organisation est en place.
- Les autorisations pour l'organisation sont effectuées par le groupe éducation à la sécurité.

Les transports :

- L'école commande le bus pour les élèves, un véhicule pour déplacer les vélos, un véhicule pour la voiture-balai.
- Plusieurs solutions pour le transport des vélos : la commune le prend en charge, une remorque, location d'un véhicule du type camion de déménagement.
- Les frais occasionnés par le transport des élèves seront pris en charge grâce à un partenariat avec la préfecture.

Compétences et connaissances minimales pour participer :

Sécurité :

- Connaître la signalisation et le code de la route.
- Savoir réagir et agir en cas de chute ou d'incident.
- Savoir partager la route.
- Savoir donner l'alerte.

Sciences et technologie :

- La boussole.
- Principes de fonctionnement de la bicyclette.
- Réglage : frein, selle, dérailleur.
- Petites interventions mécaniques : gonflage, saut de chaîne.

Géographie :

- Lire une carte.
- Lire un paysage.

Une carte des lieux vous sera adressée dès que vous aurez confirmé votre inscription.

Éducation physique :

- Aller droit/s'arrêter d'urgence/rouler à allure régulière/lâcher une main/« lire la route ».
- Maîtriser la bicyclette (franchir des petits obstacles, descentes « raides », descendre de vélo)
- Rouler longtemps/varier les allures, utiliser le dérailleur.
- S'organiser en groupe.
- Choisir son trajet, sa trajectoire.

Il n'est pas envisageable que la rencontre soit la première sortie des élèves en milieu non protégé. Les parcours de trial pourront être mis en œuvre pour préparer les élèves à la rencontre.

Évaluation :

Certaines compétences repérées dans l'APER pourront être validées.

Le rallye piéton de Blagnac en partenariat avec les services municipaux.

Il sera organisé selon une démarche similaire à celle retenue pour la mise en œuvre du rallye piéton de Foix décrit ci-après.

Objectif :

sensibiliser écoliers, collégiens (voir lycéens) à un mode de circulation piétonne responsable en utilisant les moyens mis à disposition de la population pour se déplacer dans la commune.

Le principe :

par groupes, des élèves rejoignent un lieu déterminé à partir de leur établissement, ils doivent à la fois s'orienter, repérer différents indices liés à la sécurité routière et obtenir leur permis de piéton à 12 points.

En effet sur leurs parcours les différents acteurs engagés dans la sécurité routière observent leur comportement ou leur proposent une activité (Police, DDE, associations, mutuelles...).

Les groupes de quatre ou cinq élèves sont accompagnés d'un adulte (enseignant, parent, encadrement...). Le niveau concerné est celui de la fin du cycle 2 et le cycle 3.

Chaque groupe a un carnet à compléter pour obtenir 12 points, chaque élève a les documents nécessaires au rallye (carte, consignes, plan de route) permet d'obtenir ce permis de piéton à 12 points.

Il s'agit d'une activité proposée dans le livre 50 activités pour éduquer à la sécurité routière (Activité 18), qui fait référence à l'attestation de première éducation à la route.

EXEMPLE DE PROGRAMMATION (FOIX)

ACTIVITÉS	DATE PRÉVUE	LIEU	SALLE	HEURE
Récupération des cartes postales du concours de la MAIF + préparation de l'exposition	7.10.2006	CDDP		
Vernissage de l'exposition MAIF	19.10.2006	CDDP		
Lancement du livre « 50 activités pour éduquer à la sécurité routière » offert par la préfecture.	19.10.2006	CDDP	à préciser	11 h 30 11 h 45
Présence d'un auteur : Patrick Timbert.				12 heures
Présentation sous forme de piles des livres « 50 activités » (rappel panneau de signalisation)	19.10.2006	CDDP		8 h 30
Récupération des différentes actions réalisées par les établissements : • Panneaux de signalisation école • Fresque de Pamiers	12.10.2006	Différents établissements		
Exposition de ces différents travaux élèves • Lp Saverdun, site Couserans...	16.10.2006	CDDP	Galerie	8 h 30
Espace Ressources sécurité routière • Livres • Vidéo • Cd-rom • Ordinateurs (1 CDDP + 2 MAIF) • Présentation Diaporamas	16.10.2006	CDDP		8 h 30
Récupérer affiche nationale sécurité routière	21.9.2006	Madame Durand		
Exposition Piste Cyclable Aigues-Vives		Coupures de presse		
Association Prévention Routière	16.10.2006	+		8 h 30
		programme semaine		
Récupérer panneaux DDE...	19.10.2006	Monsieur Philip	CDDP	8 h 30
Établir un carton d'invitation sous forme de panneau sécurité routière	?	?		
Organiser le rallye piéton avec délivrance d'un permis à points piéton • Rallye piéton	19.10.2006	Ville de Foix	à partir de 8 h 30	
Spécial classe de 4 ^e				
1/Atelier rallye Cyclo classe de 4 ^e animé par monsieur Lacoste	19.10.2006	CDDP	voir parking	8 h 30
2/Ateliers simulateur de conduite	19.10.2006	CDDP		
3/Atelier ASSR	19.10.2006	IUFM	Informa.	
Site web du Couserans (pages M. Lacoste) : activités en collège et en lycée	A présenter sur grand écran	CDDP		8 h 30
Présenter le calendrier des événements de la semaine, relayer le rallye cyclo de St Girons	19.10.2006	CDDP	Galerie	8 h 30
Ateliers sur site CDDP (cf. fiche atelier)	19.10.2006	CDDP		
Rallye VTT (de Pamiers) ➤ cyclo vélo	19.10.2006	Ville de Foix/CDDP		



CETTE ANNÉE, EN JUIN 2007, UNE OPÉRATION EST ÉGALEMENT PROPOSÉE POUR LES ÉLÈVES DE CYCLE 2 EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS

Pour cette opération « maîtrise des 2 roues », 4 sites sont identifiés :

- Forêt de Bouconne
- Forêt Buzet sur Tarn
- Forêt de Brioude (Muret)
- La Ramée

De même que pour le cycle 3, des documents d'accompagnement, sont mis à disposition des enseignants pour la réalisation des projets. Le groupe sécurité routière, en liaison avec les circonscriptions de l'Éducation nationale, assure le suivi des actions.

ACTIONS DIVERSES AU SEIN DES COLLÈGES

A. Préparation à l'ASSR

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la validation des ASSR (attestations scolaires de sécurité routière) niveaux 1 et 2 donne aux élèves les autorisations respectives indispensables qui leur permettent de passer respectivement le brevet de sécurité routière (ASSR niveau 1) et le permis de conduire (ASSR niveau 2). Une préparation à ces épreuves est assurée par les enseignants, la plupart du temps dans le cadre des cours d'éducation civique.

En complément de ces formations, un certain nombre de partenaires dont les policiers de la C.R.S 27 peuvent intervenir afin de sensibiliser les élèves de 5^e et de 3^e à la sécurité routière.

À partir de cette année scolaire, les élèves de 5^e et de 3^e passeront les épreuves de l'ASSR niveau 1 et 2 avec le nouvel outil « test@ssr ».

Ce logiciel est actuellement essayé dans 5 départements avant d'être mis en place au niveau national en janvier 2007. L'objectif est que l'ensemble des élèves de France puisse passer leur ASSR en mars 2007 à l'aide de ce nouveau logiciel.

Il fonctionnera sur le réseau informatique des établissements; chaque élève devra répondre à un tirage aléatoire de questions posées sous la forme de petits films.



B. Piste d'éducation routière « Cyclomoteur/Scooter »

L'escadron départemental de la sécurité routière de la Haute-Garonne s'engage dans la mise en œuvre de pistes d'éducation routière « cyclomoteur/scooter » au profit des collégiens de 4^e. Le but est de les préparer au brevet de sécurité routière.

Les séances durent trois heures. Elles sont composées d'une partie théorique et d'une partie pratique. La théorie est un rappel des règles générales de circulation à savoir les équipements obligatoires du cyclomoteur, l'immatriculation, le transport de passager, la modification du moteur, le casque, le freinage...

La pratique permet aux élèves de prendre en main le cyclomoteur, de savoir le maîtriser, accélérer, ralentir, slalomer (technique du « huit »), freiner... Pour cela différents parcours sont organisés. Un rapport sur les performances des élèves est rendu à l'établissement, les meilleurs participants sont invités à concourir dans le cadre de la finale départementale organisée par la gendarmerie.

C. la sécurité au travers d'un exercice de désincarcération

Pour la troisième année consécutive, au cours de la semaine de santé sécurité et citoyenneté organisée par le collège Jean Gay à Verfeil au mois de mars, les élèves de 4^e de l'établissement pourront aborder les problèmes de sécurité routière sous la forme d'un débat après avoir assisté à une désincarcération.

Cette action, organisée par le CESC de l'établissement, avec la participation très active des pompiers volontaires de Verfeil se déroule en deux temps. Après la désincarcération elle-même à laquelle un élève volontaire participe, un échange est organisé entre les pompiers et les élèves. Ces derniers, très impressionnés par l'action à laquelle ils viennent d'assister, peuvent à cette occasion mieux comprendre les causes d'accidents et faire passer un certain nombre de messages de sécurité à leurs proches.

Cette expérience enrichissante pour tous est un outil supplémentaire dans la recherche permanente indispensable que nous devons avoir pour sensibiliser nos jeunes aux problèmes de sécurité routière.

*Le délégué départemental à la sécurité routière
Principal du collège de Verfeil*



D. « Sortir vite » au collège de Lherm

Dans le cadre de la sécurité routière, le Conseil général de la Haute Garonne propose depuis 15 ans l'opération « sortir vite » aux collèges du département et plus particulièrement aux élèves de 6^e.

Pour pouvoir profiter de cette opération entièrement gratuite il suffit aux principaux d'adresser leur demande en début d'année scolaire à la direction des transports du Conseil général.

Le collège de Lherm dans le cadre de son CESC et des actions de prévention et de sécurité routière intègre donc cette opération qui se déroule en deux temps :

- La projection d'une cassette vidéo suivie d'un débat permet, pendant les 30 premières minutes de connaître les règles de sécurité à adopter tant à l'intérieur d'un bus qu'à l'extérieur.
- La dernière demi-heure est un exercice pratique effectué sur le parking du collège dans un bus mis à disposition par le Conseil général. Les élèves de 6^e mettent en application le contenu de la cassette visionnée auparavant.

Cette opération importante est complémentaire des actions qui se pratiquent par ailleurs (préparation à l'ASSR, sensibilisation à la conduite de cyclomoteur, etc...).

Elle permet aux enfants d'adopter dès leur rentrée au collège, des attitudes respectueuses et des comportements qui améliorent leur sécurité à tous.

La principale, C. Damerval

E. Partenariat handisport: collège Jean Gay - association des paraplégiques de Verdaich

Un travail de sensibilisation des élèves sur les personnes handicapées à la suite d'accidents de la route est réalisé au collège dans le cadre du CESC.

Les élèves de 4^e du collège sont chargés de l'organisation d'une journée de rencontre et de la collecte de bouchons sur l'ensemble des établissements scolaires du secteur (pour l'association « un bouchon un sourire »).

En travail préparatoire les collégiens se déplacent au centre de Verdaich où ils sont reçus par M. Granzotto, président de l'association, champion olympique, champion d'Europe et champion du monde avec son équipe de basket handisport, ainsi que dans les écoles du secteur afin de sensibiliser les enfants et les enseignants à leur action.

Le jour du tournoi de basket sont organisées diverses activités : match exhibition, initiation des élèves au handisport. L'accent est mis sur le handicap, ses causes, ses conséquences, les modes de réadaptation et de rééducation au cours de débats, expositions et projections de film. Le soir un repas convivial réunit tous les participants et nos partenaires (parents d'élèves, municipalités, conseil général...)



F. Opération vélo au collège de Castelnest

Au collège Jacques Mauré de Castelnest, dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, une journée d'animation autour du vélo a été mise en place pour les 6^{es}.

L'objectif était d'inciter les élèves à utiliser le vélo pour leurs déplacements tout en préservant leur sécurité.

Trois animations leur ont donc été proposées :

- Un atelier mécanique encadré par des bénévoles qui leur a permis de faire un bilan de leur vélo et de recevoir des conseils de sécurité,

- Une séance d'EPS axée sur la maniabilité du vélo,
- Une séance de réflexion sur l'analyse de leurs déplacements et leurs conséquences sur le devenir de notre planète.

Il avait été demandé aux élèves concernés d'apporter leur vélo ce jour-là. Un professeur d'EPS est même venue à vélo depuis l'Union toute la semaine !

Cette opération très appréciée des élèves a pu être réalisée grâce à la participation active des enseignants, des parents et des associations « Vélo Toulouse », « La maison du vélo » et « Bleu comme une Orange ».

À cette occasion, les élèves ont reçu de Mme Floureusses, conseillère générale de la Haute-Garonne, la charte du collégien à vélo qui encourage l'utilisation de ce moyen de transport non polluant et bon pour la santé !



G. Appel à projets « Label-Vie »

Sur la base d'un document général d'orientation (DGO) établi pour la période 2004-2008, un appel à projets est lancé chaque année, auquel chacun peut répondre. Une commission composée spécialement à cette occasion étudie les projets en fonction de leur pertinence par rapport aux enjeux du département, à ses objectifs, à sa mobilisation partenariale... Les projets retenus partiellement ou totalement sont compilés dans le « plan départemental d'actions de sécurité routière » qui est élaboré chaque année.

Partant du constat de la trop grande implication des jeunes dans les accidents de la route, mais de leur faible mobilisation au sein des actions de prévention, la délégation interministérielle à la sécurité routière a instauré il y a quelques années une subvention appelée « Label-Vie ». Cette subvention est destinée aux jeunes (14 à 28 ans) désireux de monter eux-mêmes une action et soutenus par une association porteuse. Cette action peut ensuite s'adresser à tout type de public.

Une commission constituée de représentants de l'inspection académique, de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports et de la direction départementale de l'Équipement se réunit 4 ou 5 fois par an pour étudier les dossiers et attribuer, ou non, les subventions d'un montant pouvant atteindre 800 euros. Sur l'année 2006, ce sont ainsi 50000 euros qui ont été distribués à des jeunes.

Comment déposer un dossier Label-Vie ?

Pour cela, il suffit de retirer un dossier à la maison de la sécurité routière (1 place St-Etienne à Toulouse, 05 34 45 37 62) ou de le télécharger sur internet (www.equipement31.fr rubrique usagers/Sécurité Routière/ Devenir acteur de sécurité routière).

Le dossier ainsi complété doit être déposé à la maison de la sécurité routière ou dans les locaux de la DDE à la cité administrative.

Dans un futur proche, le dépôt des dossiers label Vie pourra se faire en ligne sur le site www.meneruneaction.securiteroutiere.gouv.fr

ACTION CONDUITE EN PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE LAMARTINE DE TOULOUSE ET LE TOULOUSE TRIAL CLUB

Il s'agit d'une formation à la sécurité routière et une préformation au brevet de sécurité routière en milieu scolaire.

Public visé :

13-16 ans sur VTT, cyclomoteurs, motocyclettes pour l'utilisation personnalisée

Objectifs généraux :

- Assurer une action de formation éducative à partir d'une progression évolutive en fonction des compétences de chacun des jeunes et selon leurs projets et leurs attentes, avec pour principe recherché, une extension au plus grand nombre.
- De façon obligatoire, au départ, au travers de la discipline éducation physique et sportive, former les élèves à partir de 13 ans, dès l'instant qu'ils sont titulaires de l'ASSR 1^{er} niveau.
- Rechercher une forme de pérennisation dans les aspects liés aux apprentissages de base et à l'exercice, au quotidien, de la citoyenneté.

Objectif intermédiaire :

Réaliser un centre de formation par étapes successives : acquisitions des matériels de base, des supports pédagogiques.

Organisation :

Cette formation théorique sanctionnée par cette attestation est complétée par une formation pratique à hauteur de 12 heures par élève, dans le centre équipé de matériels didactiques, sur des engins deux roues, avec comme encadrement les professeurs d'EPS, le moniteur diplômé et habilité du club et des partenaires autres, éventuels.

Lieu :

Le centre de formation du collège et ses espaces environnants sur le site de l'annexe du collège, au 50 rue du Tchad à Toulouse.

Dates :

Une formation trimestrielle de 12 heures pour chaque élève auxquelles s'ajoutent 5 heures pour ceux qui se préparent au BSR.

Partenaires du projet :

- La préfecture, au niveau du PDASR
- Le rectorat de l'académie de Toulouse
- La direction régionale de la Jeunesse et des sports,
- Le Toulouse Trial club
- Le Conseil général de la Haute Garonne
- Le Conseil régional Midi Pyrénées
- La ville de Toulouse
- La MAE,
- la MAIF
- La CASDEN,

partenaires dont le rôle est essentiel dans la réussite du travail de prévention.

VI. DES SUPPORTS ET DES OUTILS POUR LES ENSEIGNANTS

- « 50 Activités pour éduquer à la sécurité routière ». CRDP Midi Pyrénées.



Cet ouvrage propose une approche globale de l'éducation à la sécurité, prise en compte de manière transversale et interdisciplinaire. Les activités étudiées donnent à l'enseignant des outils d'acquisition des savoirs et savoir-faire, et peuvent constituer une bonne préparation à l'attestation de première éducation à la route (APER).

- Réédition par le ministère du livret « la sécurité routière à l'école ».
- Un CD-ROM « apprendre la sécurité routière dans les écoles de la Haute Garonne » est disponible dans chaque école (donné en septembre 2004)
- Une cassette vidéo « Max dans la rue » accompagnée d'un livret a été diffusée dans chaque école maternelle du département et chaque école ayant une section maternelle. Cette cassette propose une trentaine de séquences d'une durée comprise entre 1'30 et 1'45 mettant en scène un petit garçon « Max » dans différents rôles d'utilisateur de la rue (piéton, passager, cycliste...)
- www.eduscol.education.fr, le site de la direction de l'enseignement scolaire propose depuis juillet 2003 l'ensemble des informations requises pour la mise en œuvre de l'éducation à la sécurité routière à l'école.
- www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr, le site du ministère chargé des transports apporte des informations utiles concernant la, réglementation.

- www.maif.fr, des documents pédagogiques « tête en l'air ».
- www.education.gouv.fr/syst/ons/default.htm site de l'observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires.
- Maison de la sécurité routière (annexée à la préfecture). Place Saint-Étienne, 31000 Toulouse

Les outils du SICOVAL :

- Le recueil d'outils et d'expériences de sécurité routière, à destination des groupes scolaires, CLSH, CLAE et mairies du Sicoval, a pour objectif d'informer les personnels de ces structures sur les expériences déjà menées localement ou au niveau national sur ce sujet. De plus, ce document est un support méthodologique et un outil ressource très utile pour la mise en œuvre d'actions de sécurité routière auprès des 3/11 ans. Édité en 2005, et disponible en version papier, sur support CD et en ligne sur le site Internet du Sicoval (www.sicoval.fr), ce recueil fera l'objet d'une réactualisation en 2007.

• « Vivre ensemble la route de l'école en Sicoval », initiée en 2003 à partir d'une expérience menée à Ramonville St-Agne, est une action qui perdure encore aujourd'hui dans les classes de 6^e du Sicoval. Cette opération doit à la fois permettre aux jeunes de mémoriser les règles de sécurité, de réaliser les dangers de la route, de mieux connaître leur environnement et de découvrir les itinéraires les plus sécurisés sur les trajets collège-domicile. Plus largement, elle doit favoriser une prise de conscience collective afin de sécuriser les déplacements et modifier le comportement de chacun en faisant appel à la citoyenneté. La gendarmerie et les agents de police municipale participent activement à cette opération dans le cadre de leur mission de prévention. L'action se compose d'une animation réalisée à partir d'un Cd-rom (Prev'rou-

te), d'un jeu de l'oie sur le thème de la sécurité routière ainsi que de parcours pédestres visant à observer les zones à risques sur le chemin domicile-collège.



« Vivre ensemble la route de l'école en Sicoval »

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
du 18 septembre au 9 novembre 2006

Les semaines
de sensibilisation
à la prévention
routière

- Collège Jean-Paul Laurens d'Ayguesvives
- Collège Jean-Jaurès de Castanet-Tolosan
- Lycée La Cadène de Labège
- Collège André Malraux de Ramonville-St-Agne
- Collège Jacques Prévert de Saint-Orens



Renseignements :
05 62 24 10 67



• La formation des animateurs locaux de sécurité routière, menée conjointement par l'Éducation nationale, la direction départementale de l'Équipement et le Sicoval, est une action fraîchement lancée qui a pour ambition de permettre à des personnels communaux ou associatifs de coanimer avec les équipes enseignantes locales, des animations de sécurité routière en direction des enfants âgés de 3 à 11 ans. Cette formation a pour but de donner aux stagiaires les outils nécessaires à la réalisation de telles actions et d'impulser un partenariat actif entre les communes ou associations et les structures scolaires ou extrascolaires locales. Outre les apports théoriques, cette formation prévoit la mise en œuvre de microprojets avec un accompagnement assuré par la DDE, L'EN et le Sicoval. Les enseignants du Sicoval sont d'ailleurs invités à prendre part à cette formation dès le module 2 qui se tiendra le 5 décembre 2006 à 18 heures au siège du Sicoval (5, rue du Chêne vert, Innopole, Labège) et tout au long de cette nouvelle expérience. ■